

L'ajournement

plus récents auront été recueillis, nous serons en mesure de répondre à ces questions. Il l'a dit dans sa réponse au député aujourd'hui, le secrétaire d'État n'a pas obtenu suffisamment de renseignements à ce jour; dès qu'il le pourra, il les lui communiquera.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre! La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 26.)
